L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 7 SEPTEMBRE 1889.

PETITES ANNONCES.

MME E. MURRAU, modiste fashionable (Genre Parisien) a transféré son établissement du No 9 Chartres au No 196 rue du Canal. [illegible]

A LOUER.

A LOUER.—Le 1er étage, 66 rue Chartres. [illegible]

A VENDRE.

A VENDRE.—Une vacherie comprenant sept vaches, un cheval, un wagon et tout ce qu'il faut pour l'exploiter. Pour informations, s'adresser à Mme Sy. Prud, rue Barthélemy, entre Morales et Urquhart. 4 sept—

PAR Ben Onorato, encanteur, samedi, 7 septembre 1889, à midi, à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, 72 rue St-Charles—Propriété [illegible] 24 août—24 31—7 sept

SI votre pharmacien ne tient pas de [illegible] 56 Dumaine, coin Decatur.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Charles A. Stakes vs Peter Scalpium.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-Orléans, No 12,832.— En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. E. J. Bermudez, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nlle-Orléans et agissant comme juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée, je vendrai à l'encan, à l'écurie de W. B. Léonard, No 70 rue Baronne entre Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 12me jour de septembre 1889, à 11 heures A. M. la propriété décrite ci-après, à savoir: Une charrette et un jeu de harnais. Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée. Conditions—Comptant, sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
31 août—31—sept 5 12

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Sarah J. Armston.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 27,820—Division C.— Attendu que Henry C. Armston a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Sarah J. Armston, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
6 sept—6 11 15

Succession de Jacob C. Lyons.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,490—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par I. L. Lyons, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
29 août—29—3 7 sept.

Succession de Euphémie Blache, veuve de Paul Villars.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 27,778—Division A. Attendu que Mme Marie Villars, femme de Frédérick Alvah Stinson, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Euphémie Blache, veuve de Paul Villars, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
29 août—29—sept 3 7

Succession de John O'Meara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 27,195—Division E—Attendu que John B. Vinet, administrateur public pour la paroisse d'Orléans, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John O'Meara, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
31 août—31—5 8 sept

Succession de Mme Mathilde Smith, veuve du Dr Armand Mercier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,604—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John Trisconi, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
25 août—[illegible] 30—3 sept

Succession de Anne Dillon Kenner et de Jacob Kenner (consolidées).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,316—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary Hodgins, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
31 août—31—sept 5 8

AVIS AUX CREANCIERS.

Orleans Manufacturing Company of Syrups Novelties and assorted Liquors en liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,348—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par G. A. Lux, J. Theo. Tudury et Peter Tudury, liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
6 sept—6 11 15

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 27,632—Division B.—D. J. Searcy & Co vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—[illegible] la raison commerciale de D. J. Searcy & Co., composée de John A. McLean et David J. Searcy, la dite société étant domiciliée et faisant des affaires dans la ville de la Nouvelle-Orléans, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit tenue [illegible] LUNDI, [illegible] 1889, à 11 heures a. m. [illegible]
Nouvelle-Orléans, 5 août 1889.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9 août—[illegible] 9 sept

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 27,663—Division E.—[illegible] vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—[illegible]
Nouvelle-Orléans, 10 août 1889.
(Signé) FRED. D. KING, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, Division E, actuellement absent en congé.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
[illegible] au 14 sept

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Peoples Homestead Association vs Mme Mary E. Painter et son époux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—[illegible]
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 août—[illegible]

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public. [illegible]

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
Commissaires.

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 10 SEPT. 1889

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars: Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000	100,000
1 Lot de	50,000	50,000
1 Lot de	25,000	25,000
2 Lots de	10,000	20,000
5 Lots de	5,000	25,000
25 Lots de	1,000	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300	60,000
500 Lots de	200	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de	$500, soit	$50,000
100 Lots de	$300	30,000
100 Lots de	$200	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100, soit	$99,900
999 Lots de	$100	99,900
3,134 Lots se montant à		$1,054,800

On demande des agents partout.

Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. [illegible]

IMPORTANT.

[illegible]

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adressez vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la

New Orleans National Bank,
New Orleans La.

[illegible]

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN
—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,
No 73 RUE DE CHARTRES
Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827 est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un [illegible],

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains des chemins de fer.

Les heures de départ des bateaux à vapeur.

[illegible]

BUREAUX ET ATELIERS

73 [illegible] 73

CHARTE.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

QU'IL soit connu que, ce 15me jour d'avril de l'an de N. S. 1889, pardevant moi, William Octave Hart, notaire, [illegible]

ARTICLE I.

Le nom de cette corporation sera "THE NORTH AMERICAN SAENGERBUND (SINGERS UNION), LIMITED." [illegible]

ARTICLE II.

[illegible]

ARTICLE III.

Le domicile de la dite corporation sera établi dans la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

ARTICLE IV.

[illegible]

ARTICLE V.

[illegible]

ARTICLE VI.

[illegible]

ARTICLE VII.

[illegible]

ARTICLE VIII.

[illegible]

ARTICLE IX.

[illegible]

ARTICLE X

[illegible]

W. O. HART, notaire public.

[illegible]

GEORGE GUINAULT, Conservateur des hypothèques.

[illegible]

W. O. HART, notaire.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Livres de droit, Livres de dépôt, Coffre-fort, etc.

Vente du stock d'une grande librairie [illegible]

Dans l'affaire de la Veuve Louis P. [illegible] vs. Alphonse Philips.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,741—[illegible] le MARDI, 17 septembre 1889, à 10 heures A. M., [illegible]
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
7 sept—7,11,14,17.

ASSURANCES.

The Southern Insurance Company of New Orleans.
(Compagnie d'Assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Sixième Etat Annuel

[illegible]

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

[illegible]

DIRECTEURS.

[illegible]

17 janv—1an

BASILE BARES,
FACTEUR DE PIANOS.
84 Rue Royale, N. O.
SEUL AGENT POUR LES
Pianos GAVEAU, de Paris,
[illegible]

ETAT DE SITUATION DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOME" DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Pour l'année expirant le 31 décembre 1888

[illegible]

THOS. GILMORE(?), Président.

[illegible]

CONSULAT DE FRANCE
A LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX, RUE CONTI, 84.
Ouvert de 11 h. du matin à 4 h. P. M.
AVIS IMPORTANT.

[illegible]

PAUL BRÉAUX(?)

LEON QUEYROUZE,
[illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charles F. Buck et als vs. Jeanne [illegible]

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,741—[illegible]
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE.

[illegible] vs. Wm Lee et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 24,094—[illegible]
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de syndic de jugements, comptes courants, billets, etc.

A. B. [illegible] & Co vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,151—[illegible]
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 août—26 31—7 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée rue [illegible]

Zachary T. Minch vs J. G. H. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 27,616—[illegible]
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 août—21 28—sept 4 11 18 21.

ANNONCE JUDICIAIRE.

The Citizens Bank of Louisiana vs [illegible]

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,367—[illegible]
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil d'une Propriété améliorée de valeur [illegible] rue Magazine.

[illegible] Wolf vs J. N. Folwell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 27,[illegible]
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & DENIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur à Slidell, paroisse de St-Tammany.

Meubles, etc.

Succession de G. B. Sharbora(?).

No 27,114—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR MACON, PAUL & DENIS—[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété désirable dans le Troisième District,
Rue Louisa, entre Bons-Enfants et Morale.

A l'encan, à des conditions faciles.

Succession de Mme Ernestine Johnson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 27,[illegible]

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau, No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 5 octobre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, [illegible]
4 sept—4,7,14,21,28—5oct

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

Groceries, meubles de maison et effets mobiliers.

Succession de Julius Warsberg.

No 27,814—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 176 rue Commune—LUNDI, 16 septembre 1889, à 11 heures A. M., [illegible]
4 sept—4 7 14—2 dsxe

Billets pour loyers, jugements et comptes.

Timothy O'Leary vs ses créanciers.

No 26,914—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS. George G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 176 rue Commune.—SAMEDI, 14 septembre 1889, à midi, [illegible]
3 sept—3 7 14

COTTAGE DOUBLE ATTRAYANT
Nos 46 et 48 rue Broad, coin Bienville.

Près du Couvent du Bon Pasteur.

Succession de Mme Clara Schmidt.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—No 27,633.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 14 septembre 1889, [illegible]
13 août—13,17,24,31—sept 7,14

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

CONFORMEMENT au règlement de sa charte, la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état de situation suivant de ses affaires, du 1er janvier au 31 décembre 1888:

[illegible]

J. TUYES, Président.
JOS. A. HINCKS(?), Secrétaire.

[illegible]

JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

[illegible]

Biloxi(?) Springs—Mobile.

Le steamer RUTH, commandé par F. S. [illegible]
3 août—1an—lun ven

Succession de A. J. Shaw.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 27,311—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Catherine Shaw [illegible] ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
1er sept—1,6,10

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

Propriété de valeur exceptionnellement convenable pour commerce, formant l'angle du Chemin du Bayou et de la rue St-Claude.

Vis-à-vis l'Eglise St-Augustin.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, Bureau No 27 rue Bienville—SAMEDI, 7 septembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite—
1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le second district de cette ville, [illegible] St-Claude, Bayou Road, Remparts et Quartier, [illegible]
2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, [illegible]
[illegible]
L'acte de vente pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais des acquéreurs.
17 août—17 24 31—7 sept

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix
Du Troisième District.

Coin des rues Pauline et Chartres—Joli cottage.

Coin des rues Peters et Pauline—Grands hangars.

Rue Pauline, entre Peters et Chartres.

Rue des Remparts, entre Désiré et Piété—Terrain vague.

Succession de Henri Bittera(?).

No 5,261—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 28 septembre 1889, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division C, actuellement absent, en congé, daté du 19 août 1889, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Deux terrains, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, [illegible]
[illegible]
L'acte de vente pardevant A. Doriocourt(?), notaire, aux frais des acquéreurs.
24 août—24 31—7 14 21 28 sept

Propriété améliorée de grande valeur dans le troisième district.

Nos 451 et 453 rue des Remparts, entre Union et Français—Maison double à deux étages.

Succession de Frederick Gast.

No 26,545—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 14 septembre 1889, à midi, [illegible]
L'acte de vente pardevant W. M. Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 août—16 17 24 31—sept 7 14

PAR BRIGNONI & BLAKELEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage simple à un étage couvert en ardoises.

No 346 rue Prieur, Troisième District.

Succession Veuve J. B. Lavigne.

Pour du Comptant.

PAR BRIGNONI & BLAKELY.—Albert Brignoni, encanteur—Bureau, 38 et 40 rue Royale—SAMEDI, 28 septembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, [illegible]
L'acte de vente pardevant John R. Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
24 août—24 31—7 14 21 28 sept

PAR HOEY(?) & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de résidence de choix pour famille, No 428 rue Carondelet, entre Euterpe et Polymnie—Dans l'affaire de Hugh W. Brown vs. Lawrence Watt Brown et als.

No 25,795—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Vente en partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—[illegible] SAMEDI, 7 septembre 1889, à midi, [illegible]
L'acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Chs. G. Andry, notaire.
4 août—4, 11, 18, 25—1, 7 sept

Avis.

A. [illegible], le Compositeur, coin Dumaine et Bourbon—[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR WARREN HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MOULIN A RIZ DE VALEUR Dans le Deuxième District de cette ville, connu comme le "Crescent City Rice Mill".

Dans l'affaire de Angelo Scoula vs. Marie Madeleine Cerné, veuve de James J. Reiss, et als, pour un partage et décrétant la raison sociale commerciale qui existait auparavant entre le dit Angelo Scoula et feu Jas J. Reiss sous la raison sociale du "Crescent City Rice Mill Co." qui doit être dissoute et qui est terminée.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 23,[illegible]

—A l'encan—

PAR WARREN HOMES, encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI 21 septembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre les rues Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un jugement de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 10 août 1889, et signé le 12 août 1889, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan—
1° Deux lots de terre de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Chartres, Decatur et Jefferson, [illegible]
[illegible]
L'acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs, [illegible]
15 août—15 24 31—7 14 21 sept

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Nouvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytania et Nouvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 22.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseum.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 13, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Front.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 15, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 20, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prieur de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Sucre, François.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et Norte Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Potée et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Poland.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Barracks(?) et Dauphine.

L'Abeille de [illegible]
[illegible] NOUV[illegible]
SAMEDI, 7 [illegible]

Mandeville, [illegible]

EXPOSITION [illegible] DE [illegible]

COMPAG[illegible]

[illegible]

FEUI[illegible]

No 11.

CALO[illegible]

PAR JEA[illegible]

—Ma pauvre [illegible] bien souffert pour [illegible] coupable! Vous [illegible] aviez trente ans.
Anne sourit avec [illegible] elle avait souffert, [illegible] de lutter un [illegible]
[illegible]